



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
13.12.2012

L'an deux mille douze et le dix neuf décembre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

N° 12/91

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mr RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mme THUEL.

Absents : Mr MARTY (excusé), Mr RASKOPF, Mme BORIES, Mrs BALOUP, DELBES, Mmes ESPIÉ (excusée), RAHOU, Mr LE ROCH.

Secrétaire : Melle PORTAL.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Crespo

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DON QUICHOTTE

Afin d'aider l'association Don Quichotte à faire face à ses dépenses de fonctionnement, il est proposé de lui verser une subvention exceptionnelle de 90 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

DECIDE de verser une subventionnelle exceptionnelle de 90 euros à l'association Don Quichotte représentée par Mme Bardy Geneviève, domiciliée 24 rue de Pratviel, Appt 4653 - 81160 SAINT-JUERY.

DIT que les crédits seront prévus au budget principal 2012, à l'article 6745 "subventions exceptionnelles".

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 28 janvier 2013
Jacques LASSERRE
Maire